



# Feuille de Match



## Championnat Départemental Vétérans par Équipe des Clubs - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 3 pts / Triplette = 5 pts

FFJPJ - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division : **FINALE**

Groupe :

Date : **mar. 05 sept. 17**Lieu : **PLOUISY - Guingamp**

<b>A</b>	Equipe n° :	<b>A</b>
Club :	<b>BINIC</b>	

<b>B</b>	Equipe n° :	<b>1</b>	<b>B</b>
Club :	<b>LAMBALLE</b>		

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
TOULLEC Serge	02258023

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE STEPHANY DANIEL	02239064

A Composition Équipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
BERTHELOT Didier	02245062	1
HAMON Michel	05605030	2
BOITEUX Bernard	02202005	3
GESTIN Joël	02258032	4
TOULLEC Serge	02258023	5
BONNEAU Michel	09505831	6
LE CAM Noël	02257044	7
		8

B Composition Équipe		B
NOM + Prénom	n° licence	
LADAVIA SOKATALY	09202572	
LE clec'h GENARY	04400557	
LINTO BONIFACIO	02234266	
TOCQUE Lionel	02202059	
LAUNAY JEAN DIEZIO	02234131	
LE STEPHANY DANIEL	02239064	
BOUTIER NICOLE	02234009	

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
D'HAENE Pascal	07721046

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
DE BRITO Didier	02217047

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : **Etienne SYMONEAUX** - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr / Roland PYRON - 06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com



## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

A	Club de : <b>BINIC</b>	A	B	Club de : <b>LAMBALLE 1</b>	B				
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
<b>TÊTES à TÊTES</b>	1	LE CAM NOËL	11	7-0	1	LE CLECH GERARD	13	0-7	
	2	BONNEAU Michel	13	2-9	5	LAUNAY JEAN PIERRE	6	9-2	
	3	TOULUE Serge	13	2-9	9	LADAVIA SOKATALY	8	9-2	
	4	BOITEUX BERNARD	13	2-9	13	TOCQUE LIONEL	1	9-2	
	5	HAMON Michel	13	2-9	20	LINTO BONIFACIO	7	9-2	
	6	BERTHELOT Didier	13	2-9	24	LE STEPHAN DANIEL	7	9-2	
S/TOTAL PTS >				10	S/TOTAL PTS >				2
<b>DOUBLETES</b>	1	TOCQUE LIONEL	5	7-0	2	HAMON Michel	13	0-3	
	2	LINTO BONIFACIO	6	7-0	6	BERTHELOT Didier	13	0-3	
	3	LE CLECH GERARD	6	7-0	6	BONNEAU Michel	13	0-3	
	4	LE STEPHAN DANIEL	4	7-0	10	TOULUE Serge	13	0-3	
	5	LADAVIA SOKATALY	4	7-0	10	BOITEUX BERNARD	13	0-3	
	6	LAUNAY JEAN PIERRE				GESTIN Jael			
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				9
<b>TRIPLETES</b>	1				1				
	2			5-0	2			0-5	
	3				3				
	4				4				
	5			5-0	5			0-5	
	6				6				
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >					S/TOTAL PTS >				
<b>A</b>	Total Générale Équipe A	PTS >	14	<b>A</b>	<b>B</b>	Total Générale Équipe B	PTS >	2	<b>B</b>
Gagnante : Équipe <b>A</b> n° du club de <b>BINIC</b>									
Perdante : Équipe <b>B</b> n° <b>1</b> du club de <b>LAMBALLE</b>									
Signature Capitaine Équipe A				Signature de l'Arbitre			Signature Capitaine Équipe B		
Réserves :									
1 joueur de Lamballe et 1 joueur de Padaric									
En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)									
En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée									
Le club recevant (ou le délégué s'il a été désigné) doit transmettre les résultats dès le soir des rencontres au référent CDC.									
Le club recevant doit transmettre (sms, mail ou poste) les feuilles de match dès le jour suivant les rencontres au référent CDC.									
Réfèrent CDC 22 : Étienne SYMONEAUX – 65 chemin de Landerval – 22700 PERROS GUIREC – etienne.symoneaux+pet@gmail.com									